

DV A 1731

Représentant Général pour  
la Belgique

Agent : OCTAVE TELLIER

**J. ROBERT**

EXPERT-COMPTABLE

Chef Comptable

—\* AMINES \*

RUE CÉSAR FRANCK, 15  
LIÈGE



**Le Nombre**  
**VÉRIFICATEUR**  
**MARCHANT**

Déposé — Tous droits réservés.

**L**E NOMBRE VÉRIFICATEUR MARCHANT est maintenant en usage parmi les Teneurs de Livres dans toutes les villes des États-Unis et de la Grande-Bretagne, assurant l'exactitude de leur travail sans qu'il soit nécessaire de collationner entrées, additions, etc., et permettant de trouver toute erreur commise dans la Balance de Vérification, opération toujours laborieuse et souvent très longue.

Depuis une vingtaine d'années, plusieurs méthodes spéciales ont été introduites aux États-Unis dans le même but. Quelques-unes ont réussi plus ou moins bien, mais aucune n'a donné entière satisfaction, et ce n'est que quand M. R. H. Marchant, Jr. a placé devant le public Américain son système actuel, qu'il a fait breveté en 1901, que les Teneurs de Livres ont enfin eu en mains une méthode parfaite collationnant sans perte de temps, additions, soustractions, multiplications, divisions, et aussi entrées dans le Grand-Livre, etc. Aussi ce système a-t-il été immédiatement adopté par les grandes maisons commerciales et industrielles des États-Unis, donnant partout une entière satisfaction.

Cette méthode a de plus l'avantage de pouvoir s'adapter à tous les systèmes monétaires, et récemment M. Marchant l'a introduite en Grande-Bretagne avec un succès sans précédent, comme l'atteste le grand nombre de témoignages de satisfaction et de certificats élogieux qu'il a reçus.

Le système monétaire métrique, plus qu'aucun autre, permet l'application de la méthode Marchant avec la plus grande facilité.

Elle indique immédiatement et automatiquement la page même où toute erreur a pu être commise dans les entrées au Grand-Livre, sans qu'il y ait besoin d'en référer à ce dernier.

Le Nombre Vérificateur Marchant permet de découvrir :

1. Erreurs dans les entrées au Grand-Livre, telles que :

Fr.	1.54	au lieu de	Fr.	1.45
	2.65	—		2.63
	28.07	—		27.08
	2332.08	—		3232.80
	10.00	—		1.00
	20.00	—		.20

2. Montants omis en faisant les entrées au Grand-Livre

3. Erreurs dans les additions ou soustractions du Livre de Caisse, Journal, Livre de Ventes, Grand-Livre et dans la balance de vérification.

4. Erreurs dans le report d'un montant d'une page à une autre ainsi que dans le transfert des comptes dans le Grand-Livre.

5. Erreurs de calcul dans les soldes de comptes du Grand-Livre.

6. Erreurs commises en transférant les soldes ou totaux Débit et Crédit, des comptes du Grand-Livre à la Balance de Vérification.

Elle prouve l'exactitude de tous les comptes ou bilans au moment même où ils se font, sans qu'il soit nécessaire de collationner les additions, etc,

La méthode vérifiant le travail au fur et à mesure qu'il se fait et indiquant les erreurs à la page même où elles ont été commises, il s'ensuit que le Grand-Livre étant toujours absolument exact, le travail de la Balance de Vérification est rendu très facile ; elle épargne un temps considérable en rendant inutile toute vérification des additions et soustractions et trouve immédiatement toute erreur faite en rapportant du Grand-Livre soldes ou totaux du Débit et Crédit.

Des milliers de Teneurs de Livres se servent aujourd'hui de cette méthode. Tout en épargnant un temps considérable, ils obtiennent ainsi une balance parfaite dès la première addition, tandis qu'auparavant il leur fallait quelquefois des jours et même des semaines pour trouver les erreurs commises.

La méthode est exposée aux hommes d'affaires d'une manière explicite et équitable. M. MARCHANT ou son représentant indique comment un Teneur de livres s'en sert et comment les erreurs sont trouvées et donne toute explication requise. Cette démonstration se fait en quelques minutes sans qu'il soit nécessaire d'en expliquer la clef, et de plus elle est gratuite et n'oblige nullement à acheter cette dernière. Quelques minutes suffisent pour l'expliquer bien plus clairement que ne le ferait tout un volume, et faire comprendre comment toute erreur dans les entrées au Grand-Livre est indi-

quée sans qu'on soit obligé d'en référer à ce dernier ou d'examiner chaque entrée et comment la vérification d'une addition peut-être faite sans additionner une seconde fois.

La méthode est enseignée personnellement et est facilement comprise. Trente minutes suffisent pour l'apprendre et elle peut être appliquée immédiatement dans les livres. Elle n'exige ni changement de livres ni changement dans la manière de les tenir.

A ceux qui l'achètent, il est donné un livret explicatif du système tel qu'il a été breveté.

Les Comptables et Teneurs de Livres des maisons achetant la méthode Marchant sont tenus de signer une déclaration s'engageant à ne pas divulguer le secret à quiconque ne fait pas partie de leurs bureaux.

Le prix de la méthode à une maison n'ayant qu'un seul Teneur de Livres est de 150 francs, et 25 francs additionnels sont exigés pour chaque Teneur de Livres en plus ; mais aucune indemnité n'est requise pour tout remplaçant éventuel.



**R. H. MARCHANT, J<sup>R</sup>**

87, MAIDEN LANE

**New-York City, U. S. A.**

# LE NOMBRE VÉRIFICATEUR MARCHANT

CLARK-HUTCHINSON CO., SOULIERS

NEW-YORK, 15 Juin 1905

Mr R. H. MARCHANT, Jr. New-York, N.Y.

Monsieur. — Nous faisons usage de votre Système Vérificateur depuis quatre mois et nous sommes extrêmement satisfaits des résultats qu'il nous a donnés. Il est incontestablement le meilleur système de ce genre qui soit parvenu à notre connaissance.

Il est excessivement expéditif, exact. Son emploi ne demande aucun temps, car les comptables s'y accoutument si facilement qu'ils trouvent le nombre vérificateur tout en faisant leurs transcriptions. Nous sommes très heureux de pouvoir le recommander à tous.

A vous bien sincèrement,

CLARK-HUTCHINSON CO.

B. STEARN & FILS, TAILLEURS.

NEW-YORK, 4 Avril 1905.

Mr R. H. MARCHANT, Jr. New-York City.

Monsieur. — Voilà trois ans que nous suivons votre système vérificateur. Nous avons le plus grand plaisir à déclarer qu'il nous a été des plus précieux au point de vue de l'économie du temps et de l'exactitude de travail ; il nous a épargné au moins quatre jours par mois en faisant notre balance de vérification mensuelle qui se trouve toujours correcte au premier essai.

Je puis dire qu'il m'a aussi épargné bien des ennuis dans la vérification de mes livres. Nous recommandons chaudement et cordialement votre système vérificateur.

A vous bien sincèrement,

B. STERN & FILS,  
J. G. NAZRO.

A. MOSES & CO., ÉPONGES.

NEW-YORK, 24 Avril 1905.

Mr R. H. MARCHANT, Jr., New-York, N.Y.

Monsieur. — Nous nous faisons un plaisir de recommander votre Système Vérificateur à tous les comptables et tencurs de livres comme le seul système, à notre connaissance, capable de réaliser le but qu'il se propose. Depuis que nous l'avons adopté, nous en avons obtenu les résultats les plus satisfaisants. Nous avons réellement épargné de trois à cinq jours par mois en l'employant, aussi ne pourrions-nous trop le recommander à tous les intéressés.

Veuillez agréer, etc.,

A. MOSES & CO.

DAVID SPERO CO.

NEW-YORK, 26 Décembre 1905.

Mr R. H. MARCHANT, Jr., New-York, N.Y.

Monsieur. — Il y a plus de trois ans que nous appliquons votre système de vérification dans notre comptabilité, et nous le déclarons hautement être le meilleur que nous ayons jamais vu.

Il est rapide, son application ne réclamant aucune perte de temps, et d'une exactitude absolue. Votre système mérite la considération de toute maison de commerce, quelque comptabilité qu'elle fasse.

Agréez, monsieur, etc.,

DAVID SPERO CO.,  
H. T. WILLIAMS, Secretary.

THE SMITH-WORTHINGTON CO.

NEW-YORK, 26 Décembre 1905.

Mr R. H. MARCHAND, Jr., New-York, N.Y.

Monsieur. — Nous employons votre système depuis cinq ans et nous n'avons jamais eu besoin de collationner les transcriptions.

Votre système est aussi très effectif pour éviter les doubles additions et trouver toute erreur d'opérations. Il n'ajoute aucun travail supplémentaire au teneur de livres, le nombre vérificateur devenant rapidement pour ainsi dire mécanique.

Je n'ai aucune hésitation à le recommander à tous les comptables.

Veuillez, agréer, etc..

SMITH-WORTHINGTON CO.,

J. A. ROBERTS.

McKESSON & ROBBINS, DROGUISTE EN GROS.

NEW-YORK, 26 Décembre 1905.

Mr R. H. MARCHANT, Fils, New-York.

Monsieur. — Après avoir employé plusieurs années votre système de vérification dans notre bureau, je suis heureux d'endosser et recommander votre système. L'usage de votre vérificateur épargne beaucoup de temps dans notre bureau en supprimant les additions doubles, et en vérifiant le grand-livre.

Les erreurs dans les entrées du grand-livre, additions, soustractions, etc., sont facilement reconnues sur la page ou elle sont faites.

Veuillez agréer, Monsieur, nos bien sincères salutations,

McKESSON & ROBBINS.

Signé par J. ITTNER.

HIBBARD, SPENCER, BARTLETT & CO.,

NEGOCIANTS EN FER EN GROS.

CHICAGO, le Novembre 1905.

Mr R. H. MARCHANT, Fils, New-York.

Monsieur. — J'ai le plaisir de vous informer que depuis près de quatre ans j'ai adopté votre système de vérification dans notre département de comptabilité, et nous sommes heureux de vous signaler que le susdit système nous a donné entière satisfaction pour rendre plus facile le bilan de nos livres. Cela donne certainement tous les avantages que vous exposez en évitant les erreurs de chiffres, et éliminant la nécessité d'un pointage, qui était précédemment nécessaire. En peu de jours tous nos comptables pouvaient employer votre système avec facilité.

Nous recommandons vivement votre système à tous les comptables.

HIBBARD, SPENCER, BARTLETT & CO.

Signé par A. J. SOTAN.

AMERICAN SMELTING AND REFINING CO.

CHICAGO, le 16 Septembre 1902.

Mr R. H. MARCHANT, Fils, New-York.

Monsieur. — Il y a plusieurs années, je commençais à employer un système de vérification pour chiffres. J'ai usé premièrement le vérificateur N° 9 et après le N° 11. Ce dernier système, quoique supérieur au N° 9, a montré des défauts, et en conséquence, j'ai acheté le zéro système, lequel m'a servi jusqu'à ce que j'ai commencé votre système il y a quelques années.

Votre système est le meilleur par suite de sa simplicité, et aussi de son exactitude. Je peux le recommander tout particulièrement, et je ne pense pas qu'il peut être perfectionné.

Agreez, Monsieur, mes civilités empressées.

Signé par ROY R. BAILEY, Comptable.

MEYER BROTHERS DRUG CO.

ST-LOUIS, 13 Mars 1903.

Monsieur R. H. MARCHANT, Fils, New-York.

Monsieur. — J'ai toujours considéré un système de vérification comme nécessaire dans un département de comptabilité, et depuis presque dix ans j'en ai employé un grand nombre. Après avoir donné un essai complet au système Marchant, je l'ai adopté récemment, et j'ai le plaisir de vous dire que tous les avantages que l'inventeur réclame ont été complètement vérifiés, et je le considère supérieur à tous ceux que j'ai déjà employés.

Agréer, Monsieur, mes civilités empressées.

J. K. STONE, le Chef Comptable.

WM. FRANKFURTH HARDWARE CO.

MILWAUKEE, Wis, le 1 Décembre 1904.

Monsieur R. H. MARCHANT, Fils, New-York.

Monsieur. — Nous avons employé votre système de vérification depuis deux ans, et nous le trouvons meilleur que le système N° 9 usé précédemment. Nos comptables emploient le système sans perte de temps, et nous n'avons aucune difficulté à faire notre bilan.

Agréer, Monsieur, nos civilités empressées.

WM. FRANKFURTH HARDWARE CO.

Signé par R. CLAUDE.

H. S. CROCKER CO.

SAN FRANCISCO, le 5 Février 1902.

Monsieur R. H. MARCHANT, Fils, New-York.

Monsieur. — Nous prenons la liberté de vous informer que nous avons mis votre système immédiatement en pratique, abandonnant le système N° 11, lequel nous usions depuis 10 ans. Nous sommes certains qu'avec un peu de pratique votre système peut être employé plus facilement que les systèmes 11 ou zéro. Son exactitude surpasse tous les autres systèmes, et nous croyons qu'il est le meilleur.

Veuillez agréer, Monsieur, mes bien sincères salutations.

F. F. BOSTWELL, le Chef Comptable.

H. A. LANG & CO.

PHILADELPHIA, le 6 Mai 1905.

Monsieur R. H. MARCHANT, Fils, New-York.

Monsieur. — Ayant donné un essai pratique à votre système, nous pouvons vous assurer que nous sommes capables d'obtenir notre bilan au premier essai.

Votre système est supérieur à tous ceux que j'ai employés en simplicité, facilité, et exactitude. Je le considère le meilleur.

Agréer, Monsieur, nos civilités empressées.

J. R. FARREL.

ASHFORD & ASHFORD.

LONDON, le 12 Mars 1906.

Monsieur R. H. MARCHANT, London.

Monsieur. — J'ai employé votre système, et je le considère un grand sauve-temps, et réduction de travail. Il n'épargne pas seulement les additions doubles, mais aussi découvrir les erreurs de chiffres. Après quelques jours d'essai les comptables travaillent aussi vite avec le système que sans système, et alors vous avez la satisfaction de savoir que tous vos livres sont corrects.

Toutes les erreurs de chiffres sont découvertes sur les pages où elles sont faites. Nous le recommandons vivement à toutes les maisons désirant une méthode rapide pour épargner du temps.

Veuillez agréer nos salutations empressées.

W. J. TAYLOR.

GEO. IRWIN & SONS.

LONDON, le 20 Novembre 1905.

Monsieur R. H. MARCHANT, Fils, London.

Monsieur. — Ayant employé votre système pendant deux ans, j'ai le plaisir de le recommander comme le meilleur sauve-temps que j'aie jamais employé.

J'obtiens mon bilan de 3,000 comptes au premier essai, et le système est si facile que je ne perds pas de temps lorsque je l'utilise.

Je recommande vivement votre système comme une méthode qui donne l'exactitude, et épargne le temps.

Agréer, Monsieur, nos civilités empressées.

GEO. IRWIN & SONS.

M. BATEMAN & CO.

LONDON, le 21 Novembre 1907.

Monsieur R. H. MARCHANT, London.

Monsieur. — Nous avons employé votre système dans notre comptoir pendant deux ans, et sommes très heureux de vous dire que nous obtenons nos bilans au premier essai.

Nous pouvons mentionner qu'autrefois cela nous prenait cinq ou sept jours pour compléter nos balancés.

Agréer, Monsieur, nos bien sincères salutations.

M. BATEMAN & CO.

ODGEN, PALMER & LANGTON,  
COMPTABLES DES AFFAIRES PUBLIQUES.

LONDON, le 10 Mai 1906.

Monsieur R. H. MARCHANT, Fils, London.

Monsieur. — Je me suis beaucoup intéressé à votre système, lequel a été adopté par plusieurs de mes clients. Il se trouve une grande sauvegarde contre les erreurs, autant qu'il montre où une erreur a été faite, et par conséquent beaucoup de temps est épargné par ce système.

Je vous souhaite bon succès dans vos efforts d'introduire votre système dans les maisons commerciales de ce pays.

Veuillez agréer, Monsieur, mes bien sincères salutations,

Signé Y. GORDON LANGTON, F.C.A.

R. LUNT & CO., LIMITED.

BIRMINGHAM, le 12 Avril 1906.

Monsieur R. H. MARCHANT, London.

Monsieur. — J'ai l'honneur de vous signaler que j'ai mis en pratique votre système quelques jours après avoir été enseigné. En moins d'une semaine je pouvais travailler aussi vite avec le vérificateur que sans lui, et le pointage n'est pas nécessaire, ni l'addition double. Le temps est épargné, et en conséquence un tiers de plus des entrées est fait dans le même temps.

Votre système aussi vérifié tous les calculs du grand-livre, par la suite le bilan est obtenu sans difficulté.

Veuillez agréer nos salutations empressées.

Le Chef Comptable,

H. A. GREEN.

HANS RENOLD LTD.

MANCHESTER, le 6 Septembre 1906.

Monsieur R. H. MARCHANT, Fils, London.

Monsieur. — C'est maintenant dix mois depuis que vous nous avez appris votre système, et nous l'avons continuellement employé depuis ce temps, et il a montré tous les avantages que vous avez représentés.

Nous avons réussi à obtenir notre dernier bilan au premier essai, et nous pouvons grandement attribuer ce succès à votre système.

Peut-être le fait qui intéressera le plus le comptable, est qu'il n'est pas nécessaire de faire les additions en double.

Agréez, Monsieur, nos civilités empressées.

HANS RENOLD LTD.

Signé H. HERFORD, Secrétaire.

GEO. ANGUS & COMPANY, LIMITED.

NEWCASTLE, le 28 Octobre 1907.

Monsieur R. H. MARCHANT, London.

Monsieur. — Nous avons l'avantage de vous informer que votre système a été employé dans notre bureau depuis plus d'une année, et nous sommes entièrement satisfaits des résultats.

Nous trouvons que ce système est facile à employer et assure l'exactitude des livres, et par la suite épargne beaucoup de temps.

Agréez, Monsieur, nos bien sincères salutations.

GEORGE ANGUS & CO., LTD.

Signé S. C. MORPETH, Secrétaire.

DEARBERGH BROS.

LUTON, le 3 Janvier 1907.

Monsieur R. H. MARCHANT, Fils, London.

Monsieur. — Nous sommes heureux de porter à votre connaissance que l'introduction de votre système dans notre département de comptabilité a eu les meilleurs résultats.

Il a tous les avantages que vous réclamez, et certainement nous ne voudrions pas l'abandonner à aucun prix.

En vous souhaitant bon succès dans l'introduction de votre ingénieux système.

Veuillez agréer, Monsieur, nos bien sincères salutations.

DEARBEGH BROS.

Signé W. MITCHELL.

S. EDOUARD & PAUL LAMY.

HAVRE, le 12 Février 1908.

Monsieur R. H. MARCHANT, Junior, Bruxelles (Belgique).

Monsieur. — Je me fais un devoir de vous exprimer toute la satisfaction que j'ai de l'emploi de la méthode de vérification MARCHANT. Je n'hésite pas à affirmer que ce système de vérification est appelé à rendre de grands services pour le contrôle des écritures et de toutes les opérations mathématiques et je ne saurais trop le recommander aux comptables.

Veuillez agréer, Monsieur, avec mes remerciements, mes bien sincères salutations.

AUG. PHILIZER.

Comptable de la Maison S. EDOUARD & PAUL LAMY, du HAVRE.

Professeur de Comptabilité

au Cercle d'Etudes des Employés de Bureau Havrais.

---

## Quelques certificats BELGES

FISCHER FRÈRES

Bruxelles, le 22 Février 1908.

Monsieur R. H. MARCHANT, Bruxelles.

Nous sommes heureux de pouvoir vous faire savoir que votre système de vérification est employé depuis un mois et que le premier résultat a été de nous économiser la moitié du temps employé précédemment pour nos balances de vérification.

Recevez, Monsieur nos salutations sincères,

FISCHER FRÈRES.

H. BOLLINCKX, 117, ch. de Mons.

Bruxelles, le 22 Février 1908.

Monsieur R. H. MARCHANT, Junior, Bruxelles.

Nous déclarons volontiers que nous sommes fort partisans de votre système de vérification qui a une utilité pratique.

Aussi, l'avons-nous appliqué à nos trois usines après l'avoir expérimenté pour l'une de nos trois comptabilités.

Agréez, Monsieur, nos bien sincères salutations.

L'Administrateur-Délégué,

H. BOLLINCKX,



PHILIPS FRÈRES, cafés, tabacs, cigares,

Liège, 22 Octobre 1908

Le système Marchant dont nous nous servons dans notre comptabilité est un système de contrôle très ingénieux et très pratique : tout en évitant le pointage il vérifie le transfert aux Grands-Livres et fait découvrir immédiatement les erreurs qui auraient pu se produire ; il facilite aussi énormément la besogne de fin d'année en indiquant de suite si les additions sont exactes ou fautives.

PHILIPS FRÈRES

MARECHAL-MERCIER, vins

Liège, 26 Octobre 1908

Je suis très satisfait du système de contrôle Marchant : il simplifie d'une façon extraordinaire le contrôle des écritures.

MARÉCHAL-MERCIER.

Comp. INTERNATIONALE D'ELECTRICITÉ

Liège, 29 Octobre 1908.

Le système de contrôle Marchant est employé dans notre comptabilité : nous le trouvons ingénieux et il nous donne des résultats pratiques appréciables, c'est-à-dire des économies de temps.

Comp. Internationale d'Electricité.

IWAN SIMONIS, étoffes

Verviers, 14 Novembre 1908

Je suis très satisfait du système de vérification de M. Marchant : j'ai trouvé ce système très pratique, il évite les erreurs dans les transferts des sommes du journal aux Grands-Livres.

IWAN SIMONIS

ERNEST TINCHANT, cigares

Anvers, 8 Décembre 1908

Le système Marchant me donne entière satisfaction : quant on est bien familiarisé son emploi ne demande guère de temps d'autant moins que la vérification au moment de la balance est supprimée.

Ernest TINCHANT

LAROCHE-LECHAT et Cie, Courtoies

Gand, 8 Mars 1909

La méthode de vérification Marchant est surtout utile pour des comptabilités étendues à un grand nombre de comptes-courants : nous la faisons appliquer à notre comptabilité depuis un an et nous nous en trouvons excessivement bien.

Pour J, Laroche-Lechat et Cie,  
signé par D'HONT.

Société Anonyme des IMPRESSIONS DE TISSUS, de la Senne

Bruxelles, 24 Mars 1909

Nous employons la méthode Marchant qui nous rend de très grands services pour le contrôle des écritures.

signé par l'Administrateur-Délégué,

RENARD

PELZ & HALBACH, fouritures en gros

Bruxelles, 25 Mars 1909.

Nous employons le système Marchant depuis plus d'un an et nous en sommes très satisfaits. La balance des écritures se fait aisément au moyen des clefs du dit système et nous pouvons affirmer que nous gagnons un temps précieux par l'emploi du contrôle Marchant qui rend les erreurs impossibles.

PELZ & HALBACH

J. GREFFE & Cie, denrées, savonnerie, distillerie

Chatelineau, 26 Mars 1909

Nous nous servons du système Marchant et nous en sommes absolument satisfaits : aucune erreur n'est plus possible avec cette méthode

Pour Joseph Greffe & Cie,  
signé par DOCQUIER, comptable.

# RÉFÉRENCES

## NEW-YORK, N. Y.

- |                               |                                |
|-------------------------------|--------------------------------|
| Leshner, Withman & Co.        | Sawyer & Blake.                |
| Butler Bros                   | M. H. Frank & Co.              |
| Mc Kesson & Robbins.          | Machenbach Improvement Co.     |
| Lord & Taylor.                | Lay & Way Co.                  |
| Stern & Stern.                | Mack Bros, & Co.               |
| Tefft, Weller Co.             | J. Sinsheimer & Son.           |
| A. D. Juillard & Co.          | Sylvester Bros.                |
| Kursheidt Mfg. Co.            | Chatam Shirt Co.               |
| Dieckerhoff, Rafflœr & Co.    | Joseph Herzig & Co.            |
| Cluett, Peabody & Co.         | Joseph Cohn & Sons.            |
| International Tailoring Co.   | Lustig Bros.                   |
| David Spero.                  | A. Moses Sons. & Co            |
| Aydemann & Lassner.           | L. Gondolfi                    |
| H.B. Rosenthal & Co.          | J. B. Bowden & Co.             |
| C. Bruno & Sons.              | Weiner Bros.                   |
| J. Eisner.                    | Wm. B. Kerr & Son.             |
| Kchoninger Bros.              | Goodfriend Bros.               |
| Fritz & La Rue.               | N. H. White & Co.              |
| Max Heller.                   | Chas. Keller & Co.             |
| B. Stern & Lon.               | Benedict & Warner.             |
| American fashion Co.          | Nersheimer & Co.               |
| Einstein, Wolff & Co          | Alois Kohn & Co.               |
| M. Doob Sons & Co.            | C. G. Braxmar Co.              |
| Liberman Bros.                | Roy Watch Case Co.             |
| M. A. Marks Sons Co.          | Richard Hudnut.                |
| R. Lindheim & Son.            | The Century Co.                |
| New York Flower & Feather Co. | John Lane.                     |
| Hambourger, Herzog & Co.      | Wood & Selick.                 |
| Bodenheimer & Merle.          | Underhill, Clinch & Co.        |
| M. J. Drummond & Co.          | A. L. Albrecht.                |
| Wm. Meyer & Co.               | Vanhorne, Griffen & Co.        |
| Eureka Silk Mfg. Co.          | Harris Coffee Co.              |
| Chas. Simons Sons.            | Peter Duryee & Co.             |
| Klauber, Horn & Co.           | Hazrd Mfg. Co.                 |
| Simon Stern & Co.             | Peck, Stow, Wilcox Co.         |
| D. H. Arnold & Co.            | Smith, Worgthinkton & Co.      |
| Joseph Loth & Co.             | R. K. Carter & Co.             |
| J. Kridel Sons & Co.          | Rossmore & Co.                 |
| L. Herzig & Co.               | L. J. Brooks & Co.             |
| B. Illferder & Co.            | Excelsior Wire & P. Co.        |
| J. A. Blum.                   | Clak, Hutchinson & Co.         |
| Lowenstein Bros.              | H. T. Frost & Co.              |
| Frank & Lambert.              | Strong Machinery & Supply Co.  |
| Denzer & Nathan.              | Hockmeyer Bros.                |
| Wm. Fischman.                 | Rothstein Bros. & Reyttenberg. |
| Ed. Mc Connell & Co.          | Milbury Atlantic Suppy Co.     |
| New York Dry Goods Co.        | Pratt & Lambert.               |
| Cheney Bros.                  | Stevens & Co.                  |
| Amory Brown & Co.             | Page, Dennis & Co.             |
| Excelsior Quilting Co.        | Crane Co.                      |

## CHICAGO, ILL.

Marshall Field	Edwards-Standwoond Shoe Co.
Hibbard, Spencer, Bartlett & Co.	New-York, Belting & Packing Co.
Butlers Bros.	Moris Woolen Co.
James B. Clow & Sons,	Chicago Envelope Co.
Crerar, Adam & Co.	Bradley Shoe Co.
Tomson Hoof & Co.	Perry & Mueller.
Chicago Mertantile Co.	The Hamburger Co.
Américan Screw Co.	Knights & Co.
Américan Oak Leather Co.	Chass. Munsen Belting Co.
Scully Steel & Iron Co.	Burke & James.
Chicago Portrait Co.	John E. Burns Lumber Co.
Illinois Sewing Machine Co.	Oliver Typewriting Co.
Bradner, Smith & Co.	Devce & Raynolds.
A. Boot & Co.	Spaulding & Merrick.
Morgan & Wright.	John G. Miller Co.
Chicago Withe Lead & Oil Co.	Illinois Nail Co.
Américan Smelting & refining Co.	Geo. W. Ogilvie & Co.
Habicht, Braun & Co.	The S. H. Harris Co.
Crane Co.	A. B. Fiedler & Sons.
Cluett, Peabody & Co.	Bennet & O'Connell.
Chicago Belting Co.	A. Schiller et Co.
Barrett Bindery Co.	F. Siegel et Bro.
S. C. Childs & Co.	Daniel Forbes.
Squiers, Vaudervoort & Co.	The Gould Co.
Barnhart Bros. & Spindler.	Western Methodist Book Concern

## PHILADELPHIA, PA.

John B. Ellison et Son.	Paxson et Commfort.
Wm. Ayres et Sons.	Hughes et Bradley.
Henry B. Pancoast et Co.	I. S. Custer Sons et Co.
Leas et Mc. Vitty.	National Métal Edge Co.
Elder et Jenks.	Brod, Feld et Co.
Philadelphia Drug Co.	Butler et Smythe.
H. A. Lang. et Co.	Walker Keper.
Wm. B. Riley et Co.	Garrett, Buchanan et Co.
Mac Donald et Campbell.	Folwel Bros, et Co.
Whiting Paper Co.	Curtis Publishing Co.
S. L. Allen et Co.	Clemens, Restein et Co.
Thos M. Royal et Co.	L. D. Berger.
Herring et Jahn.	Deer, Hanay Co.
S. Sternberger et Co.	Hunter et Dickson Co.
The Mayer et Englund Co.	Winston et Co.
Geo Chipman.	Bingham Bros Co.
Smith, Cline, French Co	Welsbach Co.
P. Logan Bokius.	Phœnix Iron Co.
Thos. Massey et Co	Schœneman et Salsburg.
A. R. Justice Co.	Masters et Hoffman.
Thos. Roberts et Co.	Lummis et Co.
Sam'l Lucas et Co.	A. G. Yates et Co
Alfred Lowery.	Oglevee, Welsh et Co.
Phœnix Paint et Varnish Co.	Bridgeman Bros et Co.
Valee Bros. Elec. Co.	Alfred T. Moore.

## ST-LOUIS, MO.

Simmons Hardware.	Wm. H. Lee et Co.
Carleton dry Goods Co.	Backus Gas et Heater Co.
Meyer Bros Drug Co.	L. Herzog et Bros.
Hayden Saddlery Hardware Co.	Missouri Lamp Mfg. Co.
Crane et Co.	Geo. F. Dittman Bott et Shœ Co.
Bodson et Braun Mfg. Co	St-Louis et South Western Railway
Rothchild Bros. Hat Co.	St-Louis et San Francisco Railway
Great Wertern Wine co.	Fischlowitz et Frank.
Marx et Haas Clothing Co	A. Boot et Co.
C. R. Hettel Jewelry Co.	Ga ional Candy Co.
Keuffel et Esser Co.	Hamilton Brown et Co.

## SAN FRANCISCO, CAL.

Union Iron Works.	Holt Mfg. Co.
Pacific Hardware et Steel Co.	Williamette Pulp et Paper Co.
H. S. Crocker et Co.	F. L. Toplitz et Co.
San Francisco Gas et Electric Co	A. Zellerbach et Sons.
W. et J. Sloane Co.	Boston Woven Hose et Rubber Co
American Steel et Wire Co.	Sherman, Clay et Co.
Baker et Hamilton	Varney, Owens et Co.
Crown Distilleries.	Kingan et Co.
Hale Bros.	Mauvais Music Co.
Deere Implement Co.	Wetmore, Bowen et Co.
Boericke et Runyon.	California Wine Assn.
Selby Smelting et Lead Co.	Scherwood et Scherwood.

## PITTSBURG

The Pittsburg Dry Goods Co.	American Lumber et Mfg Co.
Joseph Horne Co.	Louis J. Adler et Co.
Union Selling Co.	Baird Machinery Co.
Oil Wells Suppy Co.	Rank Bros. et Co.
National Biscuit Co.	Macbeth, Evans, Glass Co.
Wm. T. Shannon et Son.	Sidenberg et Lich.
Pittsburg Paint et Supply Co.	Swetzingler Carpet Co.
Ital. et Amer. Produce Co.	Standard Sanitary Mfg Co.
Iron City Sand Co.	Jones et Lauhlin Steel Co.
St. Louis Dressed Bœef et Prov. Co	Atlantic Refining Co.
Heyl et Pattirson.	Monarch Water Heater Co.

## NEW ORLEANS

Cluett, Peabody et Co.	Williamson, Richardson et Co.
Jackson et Kilpatrick.	Louisiana Shœ Factory.
Keiffer Bros.	Léon Fellman.
Schwartz et Isaac.	Woodward, Wight et Co.
Putnam et King.	H. T. Cottam et Co.
Hibernia Insurance Co.	Soel Lion Felix.
The Parker Blake Co.	Kohlmeyer, Jacob et Hyams et Co
N. O. Carpet et Matting Co.	Jacob's Candy Co.
J. Rosenberg Co.	Berkson Grocery Co.
S. W. Rawlins et Son.	Schmidt et Gregler

LONDON

Henry Tate et Sons.	S. Guiterman et Co., Ltd.
Linoleum Manufacturing Co.	Ashford et Ashford.
Léopold Schwabacher.	Hæsch et Ullner.
Betts et Co.	Wm. Mitchell.
Stuttaford et Co.	Medcalf et Clegg.
Loeber Co., Ltd.	Chas. Lavy et Co.
Borgzimmer Bros.	United States Rubber Co.
Woodhouse et Wilkinson.	Badoureau et Jones, Ltd.
Smart et Co.	M. Bateman et Co.
Ogden Palmer et Langton.	John Baker et Son.
L. Lumley et Co., Ltd.	The Educational Supply Assn. Ltd
J. C. Boyd Co.	Welch, Margetson et Co.
British Liquozone Co., Ltd.	Aerated Bread Co.
Geo. Irwin et Sons.	A. G. Dibble et Co.

SHEFFIELD

Cammell Laird et Co., Ltd.	Woodhouse et Rixson.
Wm. Jessop et Sons, Ltd.	W. K. et C. Peace, Ltd.
Needham, Veal et Tyzack, Ltd.	Hardy Patent Pick Co.
Thos. Firth et Sons, Ltd.	Arthur Davy et Sons, Ltd.
Brightside et Carbrook Coopéra- tive Society, Ltd.	Tuckwood Stores, Ltd.
Sanderson Bros. et Newbould, Ltd	John Hall et Son, Ltd.
J. J. Saville et Co., Ltd.	J. F. Eardley Minerai Water Co.
	Chas. H. Smith.

BIRMINGHAM

Kirby, Beard et Co., Ltd.	J. H. Tucker et Co.
Richard Lunt et Co., Ltd.	Thé Priory Tea et Coffee Co Ltd.
Bell et Nicolson, Ltd.	Edwin Palethrope.
Jevons et Mellor.	Fardon's Vinegar Co., Ltd.
Ingall, Parsons, Clive et Co., Ltd	Birmingham Cabinet Mfg. Co.
I. J. et G. Cooper, Ltd.	Richard Lloyd et Co.
S. Boddington et Sons, Ltd.	Frederick Crane Cemical Co.
Southall Bros. et Barclay, Ltd.	Wm. Jones et Sons, Ltd.
Chas Taylor.	Harrison et Co
Wm. Huggins et Sons.	Rendall, Underwood et Co., Ltd.
J. Ashford et Son, Ltd.	Benton et Stone.
H. C. Smith, Ltd	Tonks, Ltd.
G. H. Johnstone et Co.	Samuel Thornley, Ltd.
Martineau, Beames et Madeley Ltd	F C. Thacker.
Synyer et Beddœs.	Hindes, Ltd.

MANCHESTER

I. J. et G. Cooper, Lid.	John Tuffnel et Co.
Wm. O'Hanlon et Son.	John Muir.
J. Carter, Sons et Co., Ltd.	Geo Robinson et Co.
Hans Renold, Ltd	Leisler Bock Bros. et Co.
I. T. Smith et I. E. Jones, Ltd.	Haslams, Ltd.
Whipp Bros. et Tod, Ltd.	Vick, Ashworth et Co.

## EDINBURG

John Jeffrey et Cie	W. et A. K. Johnston, Ltd.
Wm. Small et Son	P. et W. M'Niven Ltd.
Caledonian Rubber Works	H. D. Young et Sons, Ltd.
M'Kenzie et Moncur, Ltd.	The Edinburgh Evening News, Ltd.
M'Kenzie et M'Kenzie, Ltd.	The Scottisch County, et Mercan- tile Insurance Co.
S. Henderson et Sons, Ltd.	Edinburgh Laundry Co., Ltd.
John Herdman et Sons.	John Millar et Son, Ltd.
Robert M'Dowell et Sons.	William Taylor et Co.
T. C. et E. C. Jack.	Geo Harrison et Co.
T. Nelson et Sons.	Craig Bros et Co.
Daniel Mac Farlane et Co.	T. et H. Smith, Ltd.
Dobson, Molle et Co.	James Milne et Son, Ltd.
Fraser, Walker et Co.	R. Laidlaw et Son Ltd.
Stark Bros.	H. W. Hunter et Son.
Harvey et Co.	
Andrew Whyte et Son, Ltd.	

## GLASCOW

Wm. M'Leod et Co.	Taylor et Ferguson, Ltd.
Wm. Stevenson et Co.	Jas. Young et Sons.
David Wright et et Co., Ltd	Taylor et Ireland, C. A.
John Poynter, Son et M'Donald,	Gray, Dunn et Co.
Macleay Duff et Co.	Smith et M'Kay.
R. Greenlees et Co.	Stewaarts et Lloyds, Ltd.
Royal Polytechnic, Ltd.	Caldweell, Young et Co.
Naismith, King et Co., Ltd.	Thomson et Mathieson.
R. G. M'Innes et Co.	Wylie, Barr et Ross, Ltd.
C. Rattray et Co.	John Ritchie et Sons.
A. et W. Smith.	Mackay et Webster.
Dunsmuir et Jackson.	David Mullen.
Cranston's Tea Rooms, Ltd.	Carruthers Sons et Co.

## DUNDJEE

John Robertson et Son, Ltd.	The Trades Lanes Calendering Co
James Watson et Co., Ltd.	A. Duncan et Co.
Shos, Muir, Son et Patton.	Tomas C. Keay.
Smith, Hood et Co., Ltd.	James Carmichael et Co., Ltd.
The Caledon Shipbuilding and Engineering Co., Ltd.	Cargill et Co., Ltd.
Thomson Bros.	Harry Walker et Sons, Ltd.
Frank Stewart Sandeman et Sons	T. S. Ross et Co.
A. et R. Lickley.	Geo. Morton, Ltd.
John Grant et Son.	Geo. Willsher et Son.
	Cameron et Mc Farlane.

## ABERDEEN

Anderson et Thompson.	Alex. Craig.
Kilgour et Walker. Ltd.	Seaton Brick et Tile Co., Ltd.
J. et W. Henderson.	Gordon, Graham et Co.
G. Cornwals et Sons.	Geo. Mollissons et Sons.

## BRUXELLES

Fischer, frères	rue aux choux, 36
H. Bollinck & Cie	chaussée de Mons, 117
Victor de Cunsel	rue de l'Indépendance
Bernheim et Meyer	rue Neuve
Grands Magasins de la Bourse	boulevard Anspach
Comp. de télégraphie sans fil.	rue Bréderode, 19
Denis Meert.	rue du Peuplier, 13
Michelet frères	rue de la Cuiller, 5
Pelx et Halbach	rue de Malines, 27
Charles Kullmann et Cie	chaussée d'Anvers, 223
Miroiterie Nationale	rue Terre-Neuve, 101
A. Lombart, Banque d'Outremer	rue de Namur, 48
J. Boulanger, Caisse G <sup>le</sup> de Reports	et Dépôts, r. du Marché au bois
Hirsch et Cie	rue Neuve
Le Bon Marché, Vaxelaire-Claes	et Cie, rue Neuve
L'Innovation	rue Neuve
Cie Mutuelle des Tramways	rue du Marais, 31
Soc. An. A. E. G. Union électriq.	rue Royale, 156
E. F. Graff et Cie	rue Manchester, 17
America et Cie	rue des Halles, 13.
L. A. Lebègue et fils	rue des Bégards, 30
Grand Bazar	Boulevard Anspach
Chocolaterie Antoine	rue du Prince Royal

## LIÈGE

Aug. Francotte et Cie	61. Mont St-Martin
Janssen fils et Cie	rue Lambert le Bègue
Soc. A. Englebert fils et Cie	rue des Vennes
F. Dumoulin et Cie	rue Thier de la Fontaine
Muller et Cie	Boulevard de la Sauvenière
Neumann frères	rue St-Remy, 7
Philips frères	rue St-Hubert, 8
Ed. Schroeder	rue Renoz
Lempereur et Bernard	quai de Coronmeuse
J. Jaspar	rue Thier de la Fontaine
Comp. Internationale d'Electricité	quai de Coronmeuse
J. Mercier et Cie	22, Boulevard d'Avroy
Math. Ancion	18, rue d'Amersœur
Syndicat agricole Liégeois	rue du Paradis
H. Delhaye	rue André-Dumont
Société Anon. du Nord	rue Saint-Léonard
Société An. Espérance-Longdoz	rue Libotte
Syndicat Agricole de Bierwaert	
Nouveau Moulin Bastin Père et Petits fils à Argenteau	
Manuf. de Caoutchouc de la Meuse à Sclessin, etc.	

## ANVERS

Ernest Tinchant — Drogueries et huileries Anversoises —

Pieraerts frères — Goldstück, Hamzé & C<sup>ie</sup> — Société anonyme  
 North' Sportland Cement et Brickworks — Comptoir général  
 des Produits chimiques — C. Strasser & C<sup>ie</sup> — Emile Van Reeth.

## VERVIERS

Iwan Simonis — Pierre Fanchamps — La Lainière.

## GAND

Filature Feyerich — Linière La Dorina — Laroche  
 Lechat et C<sup>ie</sup> — De Lanosher frères.



La brochure explicative doit être remise de suite  
 lors de l'achat du système.